



**COMPTE RENDU DU  
COMITE DE PROGRAMMATION N°21  
DU GAL LOIRE BEAUCE  
DU 25/01/2022**



Les membres du comité de programmation se sont réunis le 25 janvier 2022 à 18h00 en visioconférence (outil zoom).

**Pour le collège « public », étaient présents : Mesdames et Messieurs**

Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Odile BRET (Beauce la Romaine), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Gérard CORGNAC (Cléry-Saint-André), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Juanito GARCIA (Beaugency), Brigitte LASNE-DARTAILH (Baule), Alban PAILLET (Coinces), Denis PELE (Saint-Péravy-la-Colombe), Laurent SIMONNET (Meung-sur-Loire), Michel FAUGOUIN (Chaingy).

**Pour le collège « privé », étaient présents : Mesdames et Messieurs**

Bastien ROUSSEAU (MFR de Chaingy), Magali BERRUET (Les Fous de Bassan !), Adeline BOIZARD (Collectif des Gares du Val de Loire), Marie-Dominique BOUR (AMAP Terres d'Ardoux), Patrice THOUVENIN (AMAP Terres d'Ardoux), Gérard COGNEAU (Valimage), Rémi DUMERY (Exploitant agricole - Boulay les Barres), Emmanuelle FESNEAU (citoyenne), Jérôme LESAGE (Hommes et Territoires), Frédéric GOND (Exploitant agricole- Tavers), Christelle LEFOIX (CaféCiCré), Davy MASSON (Tourisme Loiret), Marc-Antoine PERDEREAU (Embouchure), François POINTEREAU (Racines Pays Loire Beauce), John POWER (Loiret Nature Environnement).

**Pour les invités :** Katia COUETTE (Chambre d'Agriculture Loiret), Karin FISCHER (Région Centre-Val de Loire), Stéphane HIPPOLYTE (Conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire)

**Equipe technique :** Elsa BARON (chargée de mission LEADER), Yvan BOZEC (agent de développement/directeur).

MEMBRES EN FONCTION			REGLE DU DOUBLE QUORUM			
Nombre total de binômes membres	Nombre total du collège public	Nombre total du collège privé	Au moins 50 % des membres présents votants	Membres présents votants le 25/01/2022	Au moins 50 % des présents votants sont des privés	Privés présents votants le 25/01/2022
32	15	17	17	25	9	14

**I) Etat d'avancement du programme**

M. le Président présente l'état d'avancement du programme.

A ce jour, voici la répartition du nombre de dossiers par stade :

- 54 dossiers déposés auprès du GAL, 41 dossiers avec avis d'opportunité favorable, 37 dossiers programmés, 35 dossiers conventionnés, 26 dossiers payés en totalité.

En termes de montants :

- 1 150 163,89 € soit 89,19% en avis d'opportunité,
- 975 671,24 € soit 75,67% programmés,
- 906 190,18 € soit 70,27% conventionnés,
- 717 931,10 € soit 55,68% payés.

Il reste actuellement 278 597,64€ de crédits à consommer dans la maquette financière (soit 21,6%).

▪ Maquette financière intégrant les crédits complémentaires 2021-2022

Fiche Action	Enveloppe totale FEADER allouée	% Enveloppe totale	Montant FEADER potentiel (opportunité) 24/01/22	Montant FEADER engagé (convention)	% fiche action engagé	Montants payés	% payés
1) Réseau prospectif durable	176 200 €	14 %	0 €	132 599,66 €	75,26 %	117 752,38 €	66,83 %
2) Efficacité énergétique et économies d'eau	135 500 €	10 %	0 €	57 473,28 €	42,42 %	44 210,96 €	32,63 %
3) Continuités écologiques et consommations responsables	207 900 €	16 %	17 334,10 €	117 599,90 €	56,57 %	67 843,52 €	32,63 %
4) Agriculture durable	100 000 €	8 %	0 €	87 586,86 €	87,59 %	52 717,74 €	52,72 %
5) Culture et dialogue	199 000 €	15 %	0 €	144 552,16 €	72,64 %	131 189,04 €	65,92 %
6) Coopération	148 400 €	12 %	0 €	104 252,14 €	70,25 %	90 581,68 €	61,04 %
7) Animation et fonctionnement du GAL	322 500 €	25 %	0 €	262 126,18 €	81,28 %	213 635,78 €	66,24 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 289 500 €</b>	<b>100 %</b>	<b>17 334,10 €</b>	<b>906 190,18 €</b>	<b>70,27 %</b>	<b>717 931,10€</b>	<b>55,94 %</b>

▪ Transferts de crédits entre fiches action de la maquette financière depuis 2014, situation au 25/01/2022

Pour le programme LEADER 2014-2022 du GAL Loire Beauce, 3 transferts de crédits ont eu lieu depuis 2014 pour un total de 100 609,78 € :

- ❖ Un transfert de 30 000 € en 2017 de la fiche-action 2 « Efficacité énergétique et économies d'eau » à la fiche-action 5 « Culture » (Comité de programmation du 7 novembre 2017)
- ❖ Un transfert de 40 000 € en 2019 de la fiche-action 6 « Coopération » à la fiche action 1 « Réseau prospectif durable » (Comité de programmation du 26 mars 2019)
- ❖ Un transfert de 30 609,78 € en 2021 de la fiche-action 6 « Coopération » à la fiche action 3 « continuités écologiques et consommations responsables » (Comité de programmation du 15 juin 2021).

## II) Actualisation des membres

▪ **Membres du comité de programmation**

La liste suivante est soumise au vote des membres du comité de programmation avec 3 nouveaux membres (cf. Annexe 1- membres surlignés en jaune) depuis le dernier comité de programmation du 10/11/2021 : Mme Marie-Dominique BOUR, M. Patrice THOUVENIN de l'AMAP Terres d'Ardoux (collège privé) et M. Bastien ROUSSEAU de la MFR de Chaingy (collège privé).

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

23 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé : **avis favorable unanime.**

Mme Marie-Dominique BOUR, M. Patrice THOUVENIN et M. Bastien ROUSSEAU intègrent le comité de programmation.

### III) **Appel à manifestation d'intérêt LEADER 2023-2027**

▪ **Contenu de l'Appel A Manifestation d'Intérêt transmis par la Région**

L'AMI<sup>1</sup> a été envoyé à l'ensemble des GAL de la Région le 15/12/2021 afin de connaître les territoires se positionnant sur un futur programme LEADER 2023-2027 (sur 5 ans). La Région ambitionne de sélectionner environ une vingtaine de GAL/territoires LEADER ce qui ferait 1 million d'euros par territoire. La Région a prévu de réserver un budget de 22 millions d'euros sur 5 ans pour le programme LEADER 2023-2027.

D'ici au 28 février 2022, les territoires candidats au programme LEADER doivent s'inscrire dans la thématique de la Région du « Bien vivre dans les territoires résilients » et traiter obligatoirement des 3 axes suivants :

- ❖ Améliorer l'accès à des services de proximité et appuyer l'innovation sociale pour des territoires inclusifs (santé, mobilité, tiers-lieux multifonctionnels...)
- ❖ Relocaliser et reterritorialiser l'économie (filières économiques locales, économie circulaire, circuits-courts...)
- ❖ Atténuer les effets et adapter le territoire face au dérèglement climatique (sobriété énergétique, énergies renouvelables, biodiversité...).

Les territoires devront répondre d'ici au 28 février aux autres attendus de la Région :

- ❖ L'échelle du programme LEADER envisagée sachant que les projets se déroulant hors du territoire LEADER ne pourront être financés et que la Région envisage une bonification financière pour les territoires étendus
- ❖ La parité hommes-femmes (instances de décision) et l'implication citoyenne à mettre en place
- ❖ L'éventuelle mobilisation de crédits complémentaires (dans la limite de 20 000€ maximum) pour aider les territoires qui le souhaitent à élaborer la future stratégie LEADER. Ces crédits sont des crédits supplémentaires accordés par la Région qui ne peuvent être pris dans la maquette 2014-2022.

---

<sup>1</sup> Appel à manifestation d'intérêt

## ▪ Propositions d'orientations en lien avec les objectifs régionaux

L'équipe technique du GAL présente des orientations pour la stratégie 2023-2027 en lien avec les objectifs régionaux. Ces orientations sont proposées à la suite d'une concertation interne de l'équipe du PETR Pays Loire Beauce.

### ❖ **Axe I - Services de proximité et innovation sociale pour des territoires inclusifs :**

**Prévention des précarités** (besoins PTRE<sup>2</sup> : réunion de sensibilisation des citoyens, OPAH<sup>3</sup>), **mobilité** (covoiturage (Rezopouce), mobilité personnes âgées, ateliers de réparation vélos, plan de déplacement inter-entreprises, **favoriser la mise en œuvre des matériaux biosourcés dans les rénovations** (formation, visite de chantier, d'installation exemplaire, conférence), **animation poste énergie climat et mise en œuvre des actions de la SCAET<sup>4</sup> ...**

### ❖ **Axe II - Relocaliser et reterritorialiser l'économie :**

**Emploi** (territoire zéro chômeurs, bistrots de Pays...), **nouvelles filières de récolte de graines locales, nouvelles filières de production de plants et semences locales**, réseaux d'AMAP, **supermarché coopératif, accompagnement des établissements de restauration** (collective ou commerciale) dans leurs démarches d'approvisionnement en produits locaux, **accompagnement des collectifs citoyens sur le territoire** (avec les retombées économiques qui restent sur le Pays Loire Beauce) en complémentarité du projet LIFE 2022/2024, **partenariat avec Energie Partagée** (ateliers de formations des collectifs), favoriser le passage de l'idée au projet (Formation, visite, etc.). ...

### ❖ **Axe III - Atténuation des effets et adaptation au changement climatique**

Mise en œuvre des actions de la Trame Verte et Bleue et des **Inventaires de Biodiversité Communale/Atlas de Biodiversité Communale** volet concertation, action sur la **végétalisation des cours d'école**, relance de **Valmares, renaturation**, notion de **stockage carbone**, **accompagner les agriculteurs dans les débouchés des matériaux biosourcés** à partir de 2023 (sur 2 ans), **partenariat Conseiller en Energie Partagée de l'ADIL**, **éclairage public préservation du ciel étoilé** (Trame noire), suivi des travaux sur les bâtiments publics, **visite conseil énergie avec le CEP ...**

Le comité de programmation est informé que d'autres thématiques pourront être rajoutées lors de l'appel à candidature, l'objectif actuel est de rester large jusqu'à la fin de l'appel à manifestation d'intérêt. Les membres du comité de programmation ont la possibilité dans un premier temps d'envoyer leurs suggestions par mail à [leader@paysloirebeauce.fr](mailto:leader@paysloirebeauce.fr) jusqu'au mercredi 23/02/2022.

### **Echanges des membres du Comité de programmation :**

Frédéric CUIILLERIER présente la cohérence des 3 axes identifiés par la Région avec les thématiques développées par le Pays Loire Beauce. Il annonce son avis favorable en faveur d'une candidature LEADER 2023-2027 à l'échelle du PETR Pays Loire Beauce tout en développant davantage l'aspect coopération. D'après son expérience, les regroupements de territoires n'ont pas eu d'impact sur l'enveloppe financière attribuée jusqu'à présent. Christelle LEFOIX souhaiterait connaître le positionnement du Pays Loire Beauce concernant les thèmes d'économie locale et circulaire avancés par la Région. Elle évoque le cas de la commune de Beaugency qui a accueilli un pôle logistique sur des terres

<sup>2</sup> Plateforme territoriale de rénovation énergétique

<sup>3</sup> Opération programmée d'amélioration de l'habitat

<sup>4</sup> Stratégie Climat Air Energie Territoriale

agricoles. Elle évoque également l'avis favorable émis par le Pays Loire Beauce dont elle a eu la copie courrier en faveur de ce projet qui semble être en opposition avec les thématiques du futur programme LEADER présentées. D'après Frédéric CUIILLERIER, cette intervention n'est pas directement en lien avec la réunion de ce soir. Il explique la démarche du Pays Loire Beauce qui en tant que structure porteuse du SCoT<sup>5</sup> doit émettre un avis sur les PLU<sup>6</sup>. Concernant la commune de Beaugency, cet avis n'a pas autorisé une consommation foncière supplémentaire. Yvan BOZEC confirme que la commune de Beaugency avait sollicité le Pays Loire Beauce pour une révision de son PLU portant sur la hauteur maximale de construction. Le Pays Loire Beauce s'est prononcé sur la sollicitation de la commune de Beaugency et a émis un avis favorable pour étendre la hauteur maximale de construction de 12 à 16m (sauf pour des installations de faible emprise) en zone Uic.

Concernant les opérations identifiées pour le futur programme LEADER, Frédéric CUIILLERIER émet un doute sur la réalisation de la PTRE. Gérard COGNEAU souligne l'importance des thèmes de l'agriculture biologique et notamment du maraîchage. Selon Frédéric GOND, l'aspect agricole mériterait d'être abordé. Karin FISCHER rappelle que sur cet aspect, des Plans Alimentaires Territoriaux sont déjà engagés en Région et les lycées ont des objectifs plus importants d'approvisionnement en produits biologiques et locaux. Un état des lieux devrait être fait afin de favoriser l'installation des jeunes agriculteurs. Rémi DUMERY avance qu'il existe différents modèles d'agriculture et non uniquement celui de l'agriculture biologique qui est en difficulté sur la surproduction (œuf, lait). Le maintien d'exploitations agricoles reste fondamental.

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

Les membres du comité de programmation sont sollicités sur l'opportunité de reconduire un programme LEADER 2023-2027 à l'échelle du Pays Loire Beauce.

25 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé, 0 abstention : **avis favorable unanime.**

▪ **Calendrier d'élaboration de la candidature LEADER 2023-2027 transmis par la Région**

D'après les informations transmises par la Région :

- ❖ L'appel à manifestation d'intérêt aura lieu de mi-décembre 2021 au 28 février 2022 (objectif : que les candidats se positionnent)
- ❖ L'appel à candidature aura lieu de mi-avril 2022 à mi-septembre 2022 (objectif:élaborer la stratégie).

▪ **Proposition de faire appel à un bureau d'étude pour l'élaboration de la stratégie LEADER 2023-2027**

L'équipe technique propose de faire appel à un bureau d'étude pour concevoir la stratégie LEADER 2023-2027 pour les raisons suivantes :

- ❖ Bénéficier d'un regard extérieur, objectif et neuf
- ❖ Faire émerger de nouvelles thématiques,
- ❖ Animer un réseau d'acteurs locaux facilité par le bureau d'étude,
- ❖ Faciliter la concertation citoyenne en faisant appel à un prestataire extérieur,

<sup>5</sup> Schéma de Cohérence Territoriale

<sup>6</sup> Plan local d'urbanisme

- ❖ Bénéficiaire d'une expertise complémentaire pour orienter la candidature LEADER en fonction des autres fonds existants et attendus du territoire (coûts admissibles, bénéficiaires et conditions d'admissibilité),
- ❖ Bénéficiaire d'une expertise pour prévoir des indicateurs d'évaluation (évaluation continue),
- ❖ Les délais de fin de programme LEADER 2014-2022 et les crédits restants à consommer aux alentours de 280 000€ (15 projets) soit 22% de l'enveloppe d'ici au 31/12/2022.

**Plan de financement prévisionnel du projet :**

Un total de 16 000 € de subventions LEADER (taux de 80%) est demandé.

**Le plan de financement prévisionnel sur le GAL Loire Beauce est le suivant :**

<i>DEPENSES PREVISIONNELLES TTC</i>		<i>RECETTES PREVISIONNELLES TTC</i>	
Etude AMO LEADER 2023-2027 (animation de 5 réunions et appui rédaction stratégie)	20 000 €	LEADER (80%)	16 000 €
		Pays Loire Beauce (20%)	4 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 000 €</b>

Le calendrier envisagé pour concevoir la stratégie LEADER 2023-2027 est le suivant :

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
<p><u>Phase 1- identification des besoins</u></p> <p>° Capitalisation et prise de connaissance stratégie 2014-2022 et échanges avec le PETR sur atouts/faiblesses (<b>Bureau d'étude</b>)</p> <p>°2 tables rondes citoyennes et 1 atelier professionnels pour comprendre la démarche et identifier des besoins et scénarios (<b>Pays Loire Beauce</b>)</p>	<p><u>Phase 2- scénarios</u></p> <p>° 1 comité de programmation pour étudier les besoins des citoyens et professionnels, identifier de nouveaux besoins et les structurer en scénarios. Remise de fiches projets à renvoyer au Pays Loire Beauce (<b>Bureau d'étude</b>)</p> <p>°1 atelier professionnel pour échanger sur les scénarios et en proposer d'autres. Atelier proposition de projets (<b>Bureau d'étude</b>)</p> <p>°2 tables rondes citoyennes pour échanger sur les scénarios et en proposer d'autres. Atelier proposition de projets. Présentation projets citoyens et professionnels et vote 7-10 projets à inscrire dans la stratégie (<b>Bureau d'étude</b>)</p>	<p><u>Phase 3- coopération</u></p> <p>° 1 réunion comité de programmation pour identifier des pistes de coopération (<b>Bureau d'étude</b>)</p> <p>°1 réunion GAL Centre Val de Loire sur les coopérations régionales (<b>Pays Loire Beauce</b>)</p> <p>°1 réunion agents développement et chargés de mission LEADER GAL voisins (<b>Pays Loire Beauce</b>)</p>			
		<p><u>Phase 4- budget</u></p> <p>° 2 tables rondes citoyennes (<b>Pays Loire Beauce</b>)</p> <p>°1 réunion comité de programmation (<b>Pays Loire Beauce</b>)</p>			
				<p><u>Phase 5- validation</u></p> <p>° Rédaction de la stratégie, des enjeux, des opérations, des bénéficiaires, des coûts admissibles et des conditions d'admissibilité ainsi que des indicateurs d'évaluation. Mise en cohérence la stratégie avec les autres fonds existants et identifier les cofinancements existants afin de faciliter la démarche des porteurs de projet (<b>Bureau d'étude en lien avec Pays Loire Beauce</b>)</p> <p>°1 réunion comité de pilotage pour relecture et amendement de la stratégie <u>mi-juliet</u> (<b>Pays Loire Beauce</b>)</p> <p>°1 réunion comité de programmation de relecture et validation <u>début septembre</u> (<b>Pays Loire Beauce</b>)</p>	

### Echanges des membres du Comité de programmation :

Au sujet du bureau d'étude, Frédéric GOND estime que le futur programme LEADER doit être construit et qu'il peut exister des difficultés à mobiliser à ce titre. L'intervention d'un bureau d'étude peut apporter des clefs de réflexion. Rémi DUMERY présente l'importance qu'aurait cette intervention à intégrer les signaux faibles des acteurs locaux, cela devrait être intégré au cahier des charges. Ces interventions peuvent avoir tendance à être centrées sur les sujets phares du moment. Christelle LEFOIX annonce son opposition à l'intervention d'un cabinet extérieur, elle fait référence aux dépenses de consultants extérieurs élevées de la part de l'Etat français. Elle rappelle que la parole du citoyen est gratuite et qu'il s'agit d'argent public. L'équipe technique du GAL Loire Beauce justifie l'intervention d'un cabinet par les apports potentiels (un appui extérieur pour la consultation, une cohérence des fonds, un avis extérieur sur les précédents programmes, la possibilité d'orienter le programme en fonction des attendus locaux ...) ainsi que les contraintes de calendrier. Christelle LEFOIX s'interroge sur la cohérence d'ensemble des actions du Pays Loire Beauce, elle annonce ne plus vouloir prendre part à la participation citoyenne et son souhait de se retirer du comité de programmation. Frédéric GOND regrette son choix, le comité de programmation a besoin d'avis divers et variés. Frédéric CUILLERIER regrette ce départ, concernant l'avis sur le PLU de Beaugency une délibération a été prise. Il cite l'exemple de l'étude du télétravail dans la fonction publique pour confirmer le recours parfois excessif de l'Etat aux cabinets. Adeline BOIZARD estime la proposition du bureau d'étude intéressante dans l'hypothèse où il existe des structures spécialisées.

#### ▪ Avis des membres du Comité de programmation :

Les membres du comité de programmation sont sollicités sur l'opportunité de faire appel à un bureau d'étude pour la stratégie LEADER 2023-2027.

24 avis favorables, 1 avis défavorable, 0 avis réservé, 0 abstention : **avis favorable.**

#### ▪ **Proposition concernant la mobilisation citoyenne pour élaborer la stratégie LEADER 2023-2027**

L'équipe technique propose de définir 2 niveaux d'implication par rapport à la mobilisation citoyenne :

- ❖ une implication forte avec des propositions retenues sans modification par le comité de programmation
- ❖ une implication plus modérée avec des propositions soumises à examen du comité de programmation.

Voici des exemples de propositions citoyennes qui pourraient être reprises sans modification dans la candidature (implication forte) :

- ❖ Prise en compte de la proposition citoyenne d'affectation de x% du budget total à une fiche action (modèle du budget participatif)
- ❖ 7 à 10 projets sélectionnés par les citoyens directement intégrés dans la stratégie.

Le pourcentage de budget participatif ainsi que le nombre de projets sélectionnés par les citoyens feront l'objet d'une proposition des membres du comité de pilotage ultérieurement.

Voici des exemples de propositions citoyennes qui seraient soumises à examen du comité de programmation (implication plus modérée) :

- ❖ Prise en compte des besoins des citoyens (identifiés en phase 1) pour structurer la stratégie (en phase 2)
- ❖ Echange et vote sur la prise en compte des propositions d'amendement des professionnels et citoyens sur la stratégie
- ❖ Priorisation des fiches actions et proposition de répartition de crédits par les citoyens qui servira de support d'échange aux discussions du comité de programmation sur la répartition des crédits entre enveloppes

#### **Echanges des membres du Comité de programmation :**

Jérôme LESAGE s'interroge sur le dispositif de la coopération et les coopérations déjà réalisées. L'équipe technique lui explique que la coopération est un dispositif encouragé par le programme LEADER qui permet de financer des projets de plus grande ampleur se déroulant sur différents territoires LEADER régionaux, nationaux voir européens. Frédéric CUIILLERIER mentionne la tentative de coopération qui avait été menée dans le précédent programme LEADER avec un GAL<sup>7</sup> européen qui n'avait pas abouti finalement. Frédéric GOND souligne l'importance de la mobilisation et de la participation citoyenne. Il constate que sur le territoire beaucoup de personnes ne connaissent pas l'utilité du GAL. Il propose de faire une réunion de restitution afin de capitaliser sur la dernière programmation. L'équipe technique suggère d'intégrer directement cet évènement de capitalisation en phase 1 avant le vote (*cf. voir calendrier p.7*).

#### ▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

Les membres du comité de programmation sont sollicités sur les différents niveaux d'implication citoyenne.

25 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé, 0 abstention : **avis favorable unanime.**

### IV) **Programmation**

#### ▪ **PETR Pays Loire Beauce : Diagnostics de biodiversité agricole sur 7 exploitations 2022-2024**

#### ▪ **19.2. Fiche action 3 : « continuités écologiques et consommations responsables »**

#### **Présentation par l'équipe technique du GAL**

Ce projet s'inscrit dans la stratégie biodiversité du PETER Pays Loire Beauce dans l'axe diagnostics et études pour la connaissance des milieux. Il prévoit la réalisation sur 7 exploitations agricoles de diagnostics de biodiversité agricole (parmi lesquelles 4 exploitations ayant déjà bénéficié de diagnostics en 2010 sur Tavers, Huêtère, Huisseau-sur-Mauves, Saint-Péravy-la-Colombe). Ces diagnostics comporteraient 2 volets :

- un volet analyse sur les milieux présents sur l'exploitation, le fonctionnement global de l'exploitation et les pratiques actuelles de l'agriculteur
- un volet conseil avec un plan d'actions co-construit avec l'agriculteur.

Cette action a pour objectif d'améliorer la connaissance sur l'état de la biodiversité en milieu agricole, de lutter contre le phénomène de dégradation des sols agricoles et éventuellement de former l'agriculteur au

---

<sup>7</sup> Groupe d'action local

suivi de protocoles pour étudier la biodiversité agricole. Les agriculteurs bénéficiaires devraient pouvoir disposer suite à cette opération de pistes d'action à mettre en place afin de prendre davantage en compte la biodiversité sur leur exploitation. Le volet analyse et conseil seraient assurés par des intervenants agronomes ainsi que naturalistes de façon coordonnée.

**Plan de financement prévisionnel du projet :**

Un total de 17 334,10€ de subventions LEADER (taux de 50%) est demandé.

**Le plan de financement prévisionnel sur le GAL Loire Beauce est le suivant :**

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Expertise naturaliste (28j X 500 €)	14 000,00 €	LEADER (50%)	17 334,10 €
Expertise agronomique (24,5j X 843,60 €)	20 668,20 €	Région (CRST) (50%)	17 334,10 €
<b>TOTAL</b>	<b>34 668,20 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>34 668,20 €</b>

- ❖ Avis du COPIL LEADER du 24/08/21 : 5 avis favorables sur 13 857,20 € de subventions (cf. Annexe 2)

**Echanges des membres du Comité de programmation :**

Frédéric CUIILLERIER estime ce projet important, il représente le point de départ de l'axe diagnostics et études pour la connaissance de milieux de la stratégie biodiversité 2021-2031 du Pays Loire Beauce.

- **Avis des membres du Comité de programmation :**

Sortie de la salle de M. Frédéric CUIILLERIER représentant le maître d'ouvrage PETR Pays Loire Beauce pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

24 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé, 0 abstention : **avis favorable unanime.**

Le Président du GAL Loire Beauce

Frédéric CUIILLERIER



**ANNEXE 1: Composition du comité de programmation à compter du 25/01/22**

COLLEGE PUBLIC			
TITULAIRE	COMMUNE	SUPPLÉANT	COMMUNE
ANTOINE Jean Paul	Tavers	CAZEAUDUMEC Clarisse	Cléry-St-André
BEDIOU Jean-Paul	Beauce-la-Romaine	BRET Odile	Beauce-la-Romaine
BESNARD Bernadette	Le Bardon	AUBERT Catherine	Le Bardon
CORGNAC Gérard	Cléry-St-André	Elisabeth MANCHEC	Coulmiers
CUILLERIER Frédéric	Saint-Ay	GU DIN Pascal	Artenay
GARCIA Juanito	Beaugency	ROUSSARIE Jean Paul	Huisseau-sur-Mauves
GONET Gregory	Messas	CAQUERET MICHELLETTO Anne-Marie	Beauce-la-Romaine
HAUCHECORNE Bertrand	Mareau-aux-Prés	CORNIERE Jean Marie	Dry
LASNE DARTIALH Brigitte	Baule	Patrick ECHEGUT	Baule
MENON Baptiste	Charsonville	VILLOTEAU Serge	Cravant
PAILLET Alban	Coinces	PELÉ Denis	St-Pérvy-la-Colombe
PERRON Christophe	Gémigny	BATAILLE Muriel	Tournoisis
POINTEREAU Thomas	Epieds-en-Beauce	VIVIER Bruno	Charsonville
SEVIN Christophe	Sougy	BRACQUEMOND Thierry	Huêtre
SIMONNET Laurent	Meung-sur-Loire	FAUGOUIN Michel	Chaingy

COLLEGE PRIVÉ			
TITULAIRE	STRUCTURE	SUPPLÉANT	STRUCTURE
BAUDOIN Catherine	Fédération interdépartementale des MFR du Val de Loire	ROUSSEAU Bastien	MFR de Chaingy
BERRUET Magali	Les Fous de Bassan !	RUFFIER Maëva	Les Fous de Bassan !
BOIZARD Adeline	Collectif des Gares du Val de Loire	?	?
BOUR Marie-Dominique	AMAP Terres d'Ardoux	THOUVENIN Patrice	AMAP Terres d'Ardoux
COGNEAU Gérard	Association Valimage	RENAULT Grégory	Compagnie Jeux de Villains
DEGRAVE Gérard	UDAF 45	MUHIRE Onesphore	Fondation de l'Armée du Salut
DOUSET Jean François	GDA Loire Beauce	PERDEREAU Baptiste	Agriculteur Beauce-la-Romaine
DUMERY Rémi	Agriculteur Boulay-les-Barres	QUATREHOMME Arnaud	Agriculteur Baule
FESNEAU Emmanuelle	Citoyenne	MAYAT Claire	citoyenne
GASNIER Laurent	Hommes et Territoires	LESAGE Jérôme	Hommes et Territoires
GOND Frédéric	Agriculteur Tavers	LECOMTE Camille	Agriculteur Beauce-la-Romaine
LEFOIX Christelle	Association CaféCiCré	ANGOT Jacques	Association CaféCiCré
MASSON Davy	Tourisme Loiret	?	Tourisme Loiret
PERDEREAU Guillaume	Chambre d'Agriculture du Loiret	CHATEIGNER Pascal	Chambre d'agriculture du Loiret
PERDEREAU Marc-Antoine	Association L'Embouchure	ROGER Christophe	Association l'Embouchure
POINTEREAU François	Racines du Pays Loire Beauce	PHELUT Régis	Chevilly Histoire
POWER John	Loiret Nature Environnement	PAPET Didier	Loiret Nature Environnement

## ANNEXE 2 : Détails des avis du comité de pilotage LEADER du 24/08/2021

### ▪ Pays Loire Beauce : « Réalisation de 7 diagnostics de biodiversité agricole »

Fiche action 3 : « continuités écologiques et consommations responsables »

Coût total : 27 440€, FEADER : 13 857,20€, taux FEADER : 51%

#### ❖ Remarques du COPIL LEADER :

Points d'amélioration	
Points de réserve	
Questions, précisions	<b>Juin 2021 :</b> Sur le même types de cultures ? Des indicateurs d'évolution ? Mettre le nombre de jours ? Préciser les indicateurs ? Qui peut avoir accès aux données ? Peut rentrer dans les travaux de dialogue avec la communauté de communes, peut être un dialogue agriculteurs et autres. Cette action peut être raccrochée au festival biodiversité du Pays Loire Beauce. Le comparatif est intéressant. Attention aux conditions météorologiques pour comparer sur 10 ans, à prendre en compte dans les comparaisons.
Budget	<b>Juin 2021 :</b> Postes de dépenses à préciser (nombre de jours des prestataires).
Ordre de passage	2 <sup>ème</sup> comité de programmation